

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS
 ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. BIGOT), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (P. Mme MIRALLES), Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – ECOLE DE MUSIQUE – MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME ET DE LA BASE HORAIRE DE POSTES

DEL20220912_14	Présents : 24	Pouvoirs : 5	Abstentions : 4	Suffrages exprimés : 25	Pour : 25	Contre :
----------------	---------------	--------------	-----------------	-------------------------	-----------	----------

Rapporteur : S. Miralles - VU en C^o finances du 8/09/2022 et en CT le 30/08/2022

Au regard de la nécessaire réorganisation de l'Ecole de musique en fonction des départs d'enseignants et à un ajustement des créneaux en fonction des élèves inscrits, il convient de modifier certains postes du service comme suit :

Poste	Grade	Base horaire	
		actuelle	au 01/10/2022
Guitare	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	15.33/20e	10/20e
Atelier Jazz	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	10.25/20 ^e	4/20e
Guitare	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	10/20e	10.5/20 ^e
Violoncelle	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	4/20e	2.5/20 ^e
Flûte traversière	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	11.33/20e	10/20 ^e
Formation musicale	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	4.5/20e	10.5/20e
Contrebasse	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	3.75/20	Suppression
Pratiques collectives	Assistant d'enseignement artistique ppal 2 ^{ème} classe	3/20e	Suppression

En conséquence, lu et entendu l'exposé, après délibération, **LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés¹**, de modifier comme suit l'organigramme de l'Ecole de musique :

CODE POSTE	POSTE	BASE HORAIRE	
		Actuelle	Au 1 ^{er} /10/2022
EMIO1	Piano	20	20
EMIO2	Guitare	10	10
EMIO3	MA + Coordination	16.33	16.33
EMIO4	Violon	15	15
EMIO5	Violoncelle	4	2.5
EMIO6	Contrebasse	3.75	Suppression
EMIO7	Flûte traversière	11.33	10

¹ MM Chauvois, Meslé et Tison, et Mme Segaud Castex s'abstiennent sur ce vote.



REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022e OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée E-Registers du **Registre des Délibérations**

99_DE-014-2114 04884-20220912-DEL20220912

DEL20220912_14
Du 12 septembre 2022
CM5.2022

EMIO8	Clarinete	8	8
EMIO9	Saxophone	14.5	14.5
EMIO10	Batterie	20	20
EMIO11	Chant et chorale	11.25	11.25
EMIO12	Guitare/Atelier jazz	15.33	10
EMIO13	Cuivres	8	8
EMIO14	Pratiques collectives	3	Suppression
EMIO15	Formation musicale	10.25	4
EMIO16	Formation musicale	4.5	10.5
EMIO17	Eveil musical	6.5	6.5
	Total heure	181.75	166.58

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le